Conditions d’inscriptions aux stages

Avant toute inscription

Le nombre de places étant limité et l’homogénéité des groupes prépondérant, il est indispensable de nous contacter au préalable par téléphone au numéro 010/88 80 18 lorsqu’une période a été choisie.

Réservation

Si vous prenez option pour un stage, nous vous demandons de nous faire parvenir au plus vite la fiche d’inscription dûment complétée ainsi que de nous faire parvenir les arrhes (50% du prix) dans les 15 jours suivant l’inscription. Dans le cas contraire, la place sera libérée.

Paiement

L’acompte peut être réglé en liquide ou sur le compte **360-1141178-76** en mentionnant bien le nom de l’enfant ainsi que l’intitulé et la période de stage choisie. Le solde du stage doit être réglé au plus tard le premier jour du stage. Tout séjour entamé sera dû dans son entièreté.

Désistement

En cas de désistement, les arrhes restent acquises à La Salette, sauf sur présentation d’un remplaçant du même niveau équestre.

Assurance

Une assurance « individuel accident » est obligatoire. Le fait de non-assurance ne pourrait, en aucun cas, être imputé à La Salette. Cette assurance peut être contractée, pour la durée du stage, auprès du poney club (10€).

Annulation

La Salette se réserve le droit, si les circonstances l’exigent, d’annuler un stage ou un voyage. Les sommes versées seront alors remboursées dans leur intégralité.